



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E52709

VALABLE JUSQU'AU 12/10/2025

ÉDITÉ LE 31/01/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1978
Forme juridique : SAS
Capital : DEPUIS LE 21/09/2007
37 000

Raison sociale : BENETIERE
3 RUE FRANCOIS COUPERIN
42000 SAINT ETIENNE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAINT ETIENNE 78B0007

Téléphone : 04 77 25 59 14
Portable : 06 09 36 64 20

Fax :

Siret : 311 876 171 00027

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 16 0006739-

Site Internet :

E-mail : accueil@benetiere.fr

Assurance Responsabilité Travaux :
AUXILIAIRE 020-130621

Responsabilité légale :
GELY RICHARD PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Civile :
AUXILIAIRE 020-130621

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2024

Effectif moyen : 18

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5113	Installation de plomberie sanitaire dans tout type de bâtiment avec surpresseur ou dans l'industrie Mention RGE	09/06/2022
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	09/06/2022
5312	Installation de VMC dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m² Mention RGE	09/06/2022
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	15/06/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE VALENCE
IMMEUBLE LE SUD - BATIMENT A
497 AVENUE VICTOR HUGO
B.P. 102
26904 VALENCE CEDEX 9

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.